

STAPS - Management du sport

Mention : STAPS - Management du sport [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Durée moyenne de la formation :
L3 STAPS : Management du sport : 0 h

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

Spécialisation en troisième année de licence :

Après 2 années de tronc commun, l'étudiant se spécialise dans différents domaines, notamment, en 3e année, en Management du sport, pour gérer des structures, des produits sportifs ainsi que des activités sportives d'une entreprise, d'une association, d'un organisme, d'une collectivité ou organiser des événements sportifs. La spécialisation se poursuit alors en Master.

Objectifs

Descriptif de la L1 et L2 (tronc commun)

Objectifs généraux de la formation :

Aider les étudiants à construire un parcours de formation adapté à leurs intérêts et capacités ainsi qu'aux

débouchés professionnels. Préparer les étudiants à entrer dans la vie active soit directement à la fin de la licence, soit par l'intermédiaire de concours (Professorat des écoles, CAPEPS, concours de la fonction territoriale), ou à s'engager dans des études plus longues (Master, Doctorat).

Acquérir les outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension du secteur professionnel choisi. Favoriser l'intégration des connaissances scientifiques, techniques et pratiques, pour être capable de concevoir, construire, mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu et aux publics concernés (valides et non-valides : enfants, adolescents, adultes...).

Objectifs d'apprentissage de la formation :

L'étudiant doit acquérir et approfondir des concepts fondamentaux dans le domaine de l'éducation physique et de l'activité physique et plus généralement en Sciences du Sport et du Mouvement Humain. Ces concepts recouvrent un large champ disciplinaire et pluridisciplinaire appartenant à la fois aux sciences humaines et sociales et aux sciences de la vie.

L'acquisition et la mise en application de ces savoirs fondamentaux reposent sur l'apprentissage et l'utilisation d'outils méthodologiques variés correspondant aux divers champs disciplinaires (méthodologie de la recherche, techniques d'expression et communication, documentation, informatique, statistiques et mathématiques) ainsi que la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère.

L'étudiant doit acquérir les connaissances du milieu professionnel (didactique, pédagogie, etc.), qui s'appuient sur les connaissances technologiques, techniques et pratiques des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA). L'acquisition de ces dernières doit pouvoir bénéficier d'un éclairage scientifique issu des concepts théoriques développés dans les enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires. A ce titre, l'initiation à la recherche doit fournir le cadre méthodologique à cet éclairage scientifique.

Les acquisitions en termes de savoir-faire illustrent les compétences de l'étudiant nécessaires à son entrée dans la vie active, pour préparer des concours et poursuivre des études supérieures. Il faut, en tout premier lieu, maîtriser

la transmission des concepts par une expression écrite et orale de niveau supérieur.

Les acquisitions témoignent de la capacité de l'étudiant à articuler les concepts théoriques, issus des savoirs disciplinaires, avec les connaissances du milieu professionnel et les connaissances technologiques et techniques des APSA. Pour réaliser cette articulation, l'étudiant doit acquérir une méthode de travail. Il doit être capable de concevoir et construire un raisonnement cohérent et argumenté, lui permettant de mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu (scolaire, fédéral, institutionnel...) et de la population concernée (tous publics valides et non-valides : enfants, adolescents, adultes...). La capacité à synthétiser les connaissances tant sur le plan théorique que pratique et la pertinence de leur utilisation dans une situation donnée donnent à l'étudiant la possibilité de poursuivre ses études en Master. Enfin, l'étudiant doit pouvoir disposer des connaissances et des démarches de la pensée utiles à la réussite des concours notamment ceux qui sont organisés par l'Éducation Nationale (Professorat des écoles, Professorat d'EPS).

Les + de la formation

Formation professionnalisante, en prise avec les réalités du secteur privé marchand, associatif et public du management du sport.

Possibilités de poursuite d'études dans les Masters de l'UFR : Management des Événements et des Loisirs Sportifs - Conduite de Projet (MELS-CP), Management des Organisations Sportives (MOS), Sport et Sciences Sociales: Perspectives nationales et internationales (SSS:PNI), et Etude du dopage et analyses des politiques anti-dopage (DOPAGE).

Stage ou alternance

Stages

- > Stage: Obligatoire (140 heures)

L'étudiant sera stagiaire au sein d'une structure dont l'activité est en lien avec le sport pour une durée de 140h (4 semaines). L'objectif de ce stage est de confronter les enseignements théoriques aux réalités du monde professionnel et d'analyser les actions entreprises.

Admission

Conditions d'admission

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Pour une candidature en Licence 2 et Licence 3 : ecandidat. Plus d'informations sur : <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur : <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sinscrire-a-une-formation>

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Pour une candidature en Licence 2 et Licence 3 : ecandidat. Plus d'informations sur : <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur : <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sinscrire-a-une-formation>

Contact(s)

Autres contacts

Responsables pédagogiques :

Licence 1 : Mme Carole FERREL cferrelc@parisnanterre.fr

Licence 2 : M. Nicolas SOUCHON
nsouchon@parisnanterre.fr

Licence 3 MS : M. Rémy LACRAMPE
rlacrampe@parisnanterre.fr

Secrétariats pédagogiques :

Première année L1 : Mme Islem BEN AMOR
01 40 97 56 50
ibenamor@parisnanterre.fr

Bureau 102, 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Deuxième annexe L2 : Mme Jocelyne MORO
01 40 97 56 51
jocelyne.moro@parisnanterre.fr
Bureau 100, 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT
Troisième annexe L3: Mme. Armelle POREE
01 40 97 56 52
aporee@parisnanterre.fr
Bureau 100 - 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Programme

L3 STAPS : Management du sport

Semestre 5

Nature CM TD TP EAD Crédits

Semestre 6

Nature CM TD TP EAD Crédits